

Master Travail social et politiques sociales
Problèmes sociaux, action sociale
et préventions des risques

analyse

évaluation

diagnostic

PRÉSENTATION GÉNÉRALE
(Programme secondaire à 30 ECTS)

Les objectifs de ce programme secondaire à 30 ECTS

Le Master *Travail social et politiques sociales : Problèmes sociaux, action sociale et préventions des risques* vise à développer une appréhension critique du champ de l'inclusion sociale et de la santé publique. Cette formation cherche à questionner les implicites portés par les notions d'accompagnement et de prévention des risques, notions omniprésentes dans le champ de l'intervention sanitaire et sociale contemporaine. Le contenu du Master s'articule autour d'un stage permettant un ancrage dans la réalité professionnelle de l'action sociale et sanitaire. Les enseignements alternent des approches théoriques sociologiques ainsi que des apports empiriques présentés par des spécialistes de sphères diverses (politiques, administratives, professionnelles, ...).

Le programme *Problèmes sociaux, politiques sociales et prévention des risques* à 30 ECTS est un programme complémentaire ouvert à des étudiant-e-s de Master du Département des Sciences sociales ou d'un autre Département. Il est conçu comme une première familiarisation avec les enjeux contemporains des politiques d'inclusion sociale et de santé publique.

Les attendus des cours

Chaque année, un planning des cours est édité et mis en ligne.

Module 1 : Inclusion sociale et nouvelles normalisations

Ce module vise à questionner les nouvelles manières de concevoir et de concrétiser les politiques sociales. Quels sont les fondements et les principes de l'action sociale ? Comment évoluent les politiques de lutte contre l'exclusion ? Quelles logiques sont à la base de l'intervention des professionnel-le-s ? Comment est pensé le suivi des usager-ère-s ? Il s'agit alors d'appréhender l'évolution de la logique de l'État social et de saisir l'organisation et l'articulation des nouvelles manières de faire et de penser l'intégration et le vivre-ensemble.

Séminaire : *Enjeux et défis des politiques d'inclusion*

Ce séminaire a pour objectif de saisir différents enjeux des politiques d'inclusion en dégagant les défis qui en découlent au niveau de leur construction, de leur mise en place et de leurs effets, tant pour les politiques que les professionnel-le-s et les usager-ère-s. En combinant des approches historiques et sociologiques avec des résultats d'analyses et de recherches de terrain, il s'agira de saisir l'évolution de la thématique de l'inclusion à partir de la question qui s'impose aujourd'hui : par quelles politiques d'emploi, de santé, de formation, de logement, garantir à chacun un niveau minimum de bien-être et de participation sociale ?

Travail de séminaire : Enjeux et défis des politiques d'inclusion

(lié au séminaire ci-dessus)

Cours : Le care et les nouvelles politiques sociales

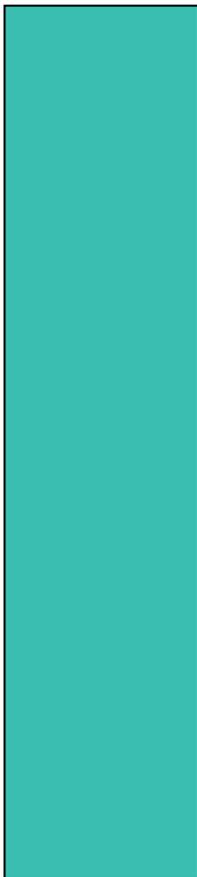
Le *care* n'est pas seulement à entendre comme le développement des métiers et pratiques de soin, mais correspond également à l'évolution de la logique de la protection sociale qui vise aujourd'hui l'accompagnement et le soutien de l'individu dans une démarche de progression vers l'autonomie. Il ne s'agit plus de faire pour et à la place des individus, mais de faire avec. Cette approche ne peut alors plus proposer un service universel, mais implique une individualisation de la prise en charge se concrétisant par une singularisation du suivi en fonction de la situation, des besoins et des capacités de chacun. Il s'agira d'explorer cette évolution de l'État-providence vers un État accompagnant qui implique l'organisation et l'articulation de nouvelles actions et de nouvelles formes de solidarités.

Cours : Moralisation des politiques publiques

La morale ne cesse de prendre de l'ampleur dans différents domaines de la société : il faut moraliser la vie politique, la vie financière, la vie économique. Les politiques sociales n'échappent pas à cette moralisation qui se concrétise notamment par l'importance que prend la culture de contrôle, de rationalisation et de gestion de l'action sociale. Apparaissent alors de nouveaux enjeux et questionnements autant au niveau de la conception que de la concrétisation des politiques sociales : judiciarisation de l'action sociale, renforcement des contrôles et chasse aux abus, responsabilité individuelle accrue des usagers. La moralisation appelle à plus de transparence et de clarté, mais crée également un risque important de dérive. Des spécialistes, professionnel-le-s et politiques, expliqueront et proposeront leur analyse de ces phénomènes.

Module 2 : Santé publique et enjeux sociaux

Le décryptage et l'analyse des réflexions et des logiques d'action dans le champ de la santé publique et plus particulièrement la notion du risque sanitaire, telles sont les perspectives proposées dans le cadre de ce module. Comment l'idéal d'une « santé parfaite » a-t-il émergé ? Quelles sont les modalités et répercussions de la « mise en risque » de notre quotidien ? Pourquoi ces logiques préventives sont-elles de plus en plus discutées ? En quoi la gestion des risques actuelle génère-t-elle des effets pervers ? En quoi certains discours préventifs se conjuguent-ils avec le développement d'une moralisation des comportements et d'une stigmatisation de certains « publics cibles » ? Faut-il (re)penser la prévention et le recours à cette notion du risque ?



Séminaire : *Le culte de la santé et la gestion des risques*

Questionner la démultiplication des préoccupations de santé, l'obsession de la sécurité sanitaire, le déploiement du principe de prévention et de la mise en risque de nos existences est l'objet central de ce séminaire visant l'articulation d'une réflexion théorique et pratique. Un thème sera plus particulièrement traité en fonction de l'actualité sanitaire.

Travail de séminaire : *Le culte de la santé et la gestion des risques*

(lié au séminaire ci-dessus)

Cours : *De la prévention de l'échec ?*

À partir d'exemples thématiques de santé publique (conduites dopantes au travail, dans le sport, addictions, etc.), ce cours questionne comment « le sanitaire » se positionne comme palliatif à des échecs sociaux plus généraux mais aussi combien certaines actions préventives dans ces domaines, de par leurs modalités et logiques d'action, peuvent être définies comme contre-productives.

Cours : *Des politiques de santé publique aux pratiques d'intervention*

La mise en place des politiques de santé publique ainsi que les démarches proposées dans le cadre de campagne de promotion et prévention de la santé ne sont que rarement présentées et explicitées. Des spécialistes, professionnel-e-s et politiques expliqueront, proposeront et analyseront par leurs expertises les choix et logiques des politiques sanitaires en Suisse. En dehors de l'acquisition de connaissances sur les politiques de santé publique et les réseaux d'expertise en matière de prévention primaire, ce cours vise aussi l'acquisition d'une posture critique, constructive et déconstructive, sur le thème des politiques de santé publique.

La scolarité

L'inscription

Les étudiant-e-s doivent s'inscrire aux enseignements, exercices et examens sur la *Plateforme Étudiants*. Les dates précises d'inscription aux cours, définies chaque année par des directives facultaires, sont rappelées sur les descriptifs de chaque cours, disponibles sur la plateforme *Programme des cours* à l'adresse suivante : <https://www3.unifr.ch/timetable/fr/>.

Les dates des sessions d'examen

Les dates sont communiquées sur le site Internet de la Chaire francophone *Travail social et politiques sociales*. Quatre sessions d'examen consécutives et immédiatement suivant la fin du cours ou du module sont organisées pour trois tentatives autorisées.

Les travaux à domicile sont toujours remis le jeudi de la dernière semaine des examens (les dates sont indiquées sur chaque descriptif de cours, et sur le site de la Chaire francophone).

Les modalités d'examen

Elles diffèrent selon les cours. Les informations sont précisées pour chaque unité d'enseignement sur la plateforme *Programme des cours*.

Plusieurs types d'examen peuvent être demandés :

- un examen en contrôle continu (par exemple, l'étudiant-e réalise plusieurs exercices notés au cours du semestre ou de l'année),
- un examen final écrit (sur table ou à domicile),
- un examen final oral,
- un examen de module (un examen écrit qui porte sur l'ensemble des cours du module).

L'examineur est l'enseignant responsable du cours ou séminaire. En cas d'empêchement de ce dernier, l'examineur pourra être le professeur, responsable de la Chaire francophone ou un collaborateur/ une collaboratrice que celui-ci aura désigné.

Tous les documents faits à domicile suivent les directives de présentation des travaux académiques. Ces directives sont accessibles sur le site de la Chaire francophone.



Gestens est le système de documentation des cours (<http://gestens.unifr.ch>).

Les règlements

Les études sont organisées suivant un certain nombre de règlements approuvés par les différentes instances universitaires. Ceux-ci sont disponibles sur le site de la Chaire francophone.

Le planning des cours

Chaque année, un document précisant les salles de cours, les horaires et le nom des enseignant-e-s chargé-e-s de chaque enseignement est édité. Il est accessible sur le site de la Chaire francophone. Ces horaires sont rappelés sur chaque fiche de présentation des cours.

Ces horaires sont susceptibles de modifications de dernière minute. Ces changements sont toujours annoncés, sauf cas de force majeure, sur les tableaux d'affichage *ad hoc* au bâtiment principal de la Chaire francophone (1^{er} étage).

Les PLUS de la formation

La bibliothèque

Une bibliothèque spécialisée est présente sur le site de Ste Agnès (Rte des Bonnesfontaines, 11).

Les étudiant-e-s ont par ailleurs accès à la Bibliothèque cantonale et universitaire et aux autres bibliothèques des différents départements et facultés de l'université. Les renseignements utiles se trouvent sur le site de la Bibliothèque cantonale et universitaire (www.fr.ch/bcu).

Le conseil aux études

Un-e conseiller-ère aux études est à la disposition des étudiant-e-s pour discuter de leurs difficultés, de leurs choix, de leurs aspirations...



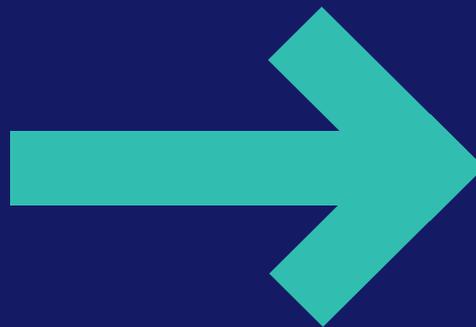
**Informations plus précises
sur le site de la Chaire francophone :**
www.unifr.ch/travsoc/fr/



INFO +

www.unifr.ch/travsoc/fr

Université de Fribourg
Chaire francophone Travail social et politiques sociales
Route des Bonnesfontaines, 11
CH-1700 Fribourg



Tél: 00 41 (0) 26 300 77 80

Email: [tsps\[at\]unifr.ch](mailto:tsps[at]unifr.ch)